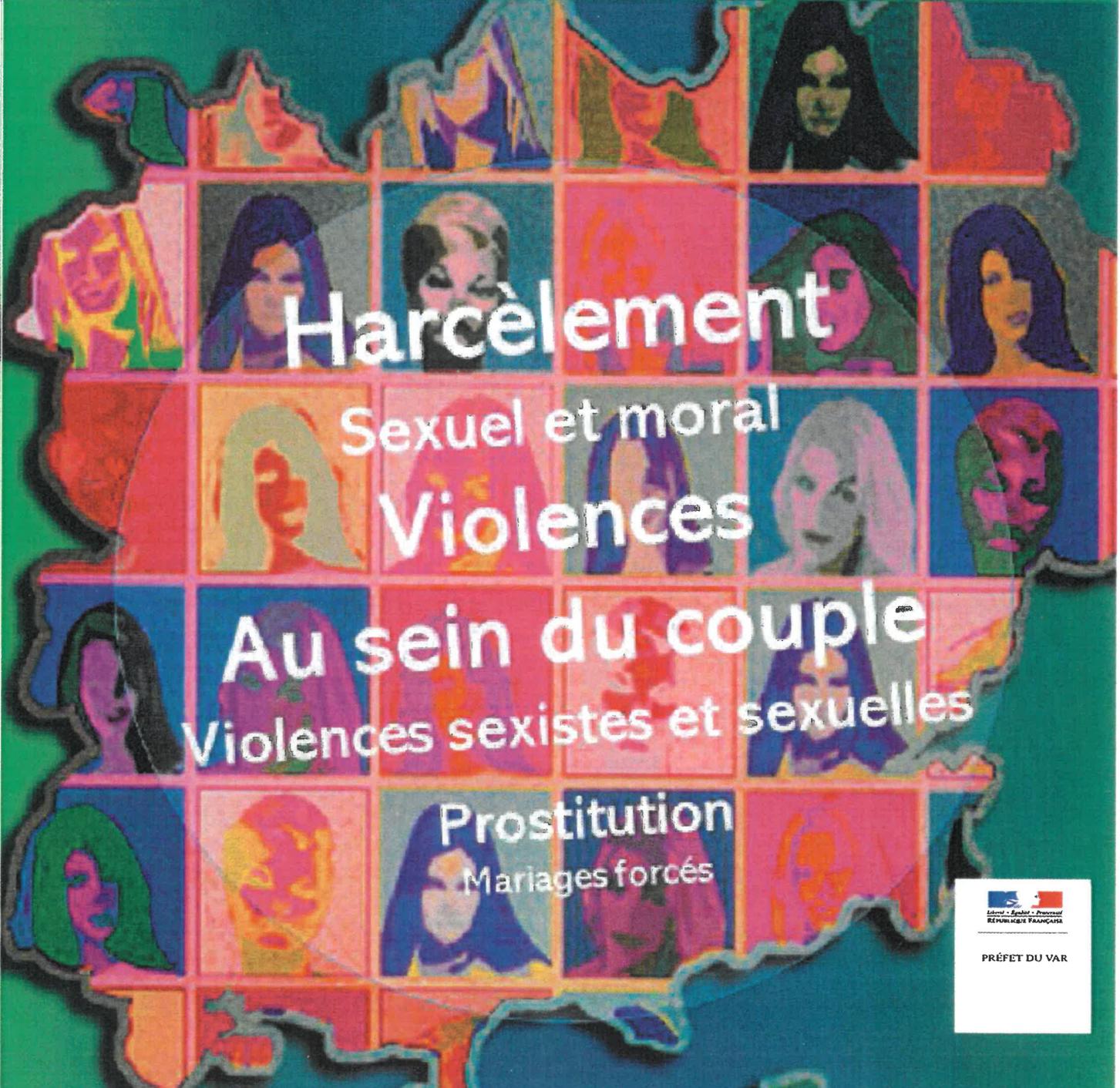


# LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Guide à l'usage des professionnels

DISPOSITIFS VAROIS 2018



Harcèlement

Sexuel et moral

Violences

Au sein du couple

Violences sexistes et sexuelles

Prostitution

Mariages forcés



PRÉFET DU VAR

*La politique interministérielle de lutte contre les violences faites aux femmes (prévention, répression) implique les services de l'État – sous l'autorité du préfet et du Procureur de la République, chargés du co-pilotage de l'ensemble du dispositif -, en lien avec les collectivités territoriales, les acteurs de la santé et du champ social, les associations spécialisées. La déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité impulse et coordonne la mise en œuvre de cette politique publique sur l'ensemble des champs (prévention, formation des professionnels, coordination des associations spécialisées en lien avec les partenaires, mise en place des dispositifs à leur évaluation).*

## **Les dispositifs spécialisés mis en place dans le Var**

- . **1 Accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple** créé à Toulon, en novembre 2012 (appel à projets national). Primo-accueil inconditionnel, individuel. Permet de préparer, éviter ou anticiper le départ du domicile. La femme reçoit, une aide, un soutien, et ce, sans démarche préalable (espace de convivialité, douche, domiciliation). Première évaluation par une psychologue clinicienne, puis réorientation vers les partenaires selon les démarches.
- . **15 Lieux d'accueil, d'écoute et d'orientation (LAEO)** dédiés aux femmes victimes de violences (psychologue ou juriste spécialisé). Assurer un accompagnement des femmes dans la durée, suivi de leur parcours, aider à rompre le cycle de la violence, trouver les moyens de leur autonomie.
- . **37 Permanences d'informations juridiques** avec des juristes spécialisés, le plus souvent, sur rendez-vous.
- . **3 Intervenants sociaux de commissariat (ISC) ou de gendarmerie (ISG)** : assurent l'interface entre les forces de l'ordre et les services sociaux. Favoriser une prise en charge globale. L'assistante sociale assure un relais avec les services spécialisés dans l'aide aux victimes (est amenée à recevoir toute personne majeure ou mineure mise en cause).
- . **Le SIAO/115** : Services intégrés de l'accueil et d'orientation (circulaire 8 avril 2010) Élément structurant du service public de l'hébergement et de l'accès au logement. Réponse sur trois principes : inconditionnalité de l'accueil, continuité de la prise en charge des personnes ; égalité face au service rendu ; adaptabilité des prestations aux besoins.
- . **5 Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)** ayant spécialisé des places pour les femmes victimes de violences avec ou sans enfant (appels à projets 2013, 2014). Ces établissements proposent un projet de prise en charge individualisée et globale. Projet d'insertion élaboré avec la personne accueillie.
- . **6 Appartements dédiés pour les femmes victimes de violences avec ou sans enfants** dans le cadre de l'allocation de logement temporaire (ALT). Permettent une mise à l'abri des femmes durant une période de transition et une prise en charge globale.
- . **1 Dispositif VEIL**, prise en charge des femmes victimes de violences le soir et le week-end sur TPM (été 2017). L'équipe mobile précarité santé (EMPS) : première évaluation, aide à la mise à l'abri, aide à l'accès aux soins et réorientation vers les partenaires, dès le lendemain.
- . **1 Dispositif AIDA** de prise en charge des personnes de genre féminin en situation de prostitution : maraudes, accompagnement par un travailleur social (2018).

# Les associations spécialisées

ASSOCIATIONS	DISPOSITIF	PROFIL	HEURES D'OUVERTURE	COMMUNES
AAVIV Siège Toulon	Permanences	Juriste psychologue Téléphone grand danger	Du lundi au vendredi (Permanences horaires spécifiques)	Toulon, Solliès Pont, La Seyne-sur-mer, Hyères, La Garde, Le Beausset, Brignoles, Le Luc en Provence, Le Muy, Saint-Maximin, St Raphaël, Draguignan (dont commissariat central), Fréjus, Sainte-Maxime
AFL TRANSITION Siège Toulon	Accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple	Psychologues Cliniciens	Du lundi au vendredi 9h- 17h00	Toulon
	Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation	Psychologue Clinicien	56 rue des Templiers (Permanences horaires spécifiques)	St Raphaël
	Intervenante sociale de gendarmerie	Assistante sociale Brignoles 1 avenue Jean Moulin 06 21 22 09 30 30 mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 et de 14 h à 19 h Gassin : Route départementale 98 A 06 19 13 60 85	Compagnie Gassin (Grimaud, Cogolin, La garde Freinet, La Molle, Sainte Maxime; Plan de La Tour, quartiers les Issambres, La croix Valmer, Cavalaire, Le rayol Canadel, Saint Tropez, Ramatuelle) Compagnie de Brignoles Saint Zacharie, carcès, Saint Maximin, La Roquebrussanne et Barjols	
ALC Siège Nice	Dispositif de prise en charge des personnes de genre féminin en situation de prostitution	Educateur spécialisé	Du lundi au vendredi	Var
AVRE Siège Toulon	Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation	Psychologue clinicien	Siège du Lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 ( permanences horaires spécifiques)	La Garde, La Crau, Brignoles, Hyères, Toulon
CIDFF Siège Hyères	Permanences	Juriste	Lundi au vendredi 9h- 17h00 ( permanences horaires spécifiques)	Hyères, Bormes Les Mimosas, Brignoles, Draguignan, Le Luc, La Farlède, Fréjus, Roquebrune-sur Argens, La Seyne-sur-mer, St Maximin, La Ste Baume, Cavalaire, Toulon,
FEMMES D'AUJOURD'HUI Siège Toulon	Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation	Médiatrice sociale	Lundi au vendredi 9h- 17h00 (variable selon permanence)	Toulon ( La Beaucaire, Centre ville, Le Jonquet, Ste - Musse, La Florane)
	Intervenante sociale de police	Assistante sociale	Lundi au vendredi de 9h00 à 17h00	Commissariat central de Toulon
LE CAP Siège Draguignan	Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation	Juriste	Lundi au vendredi entre 9h et 17h00 ( Permanences horaires spécifiques)	Draguignan (Maison de la solidarité, commissariat central) Brignoles Commissariat - Fréjus St Raphaël
	Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation harcèlement sexuel et moral au travail		Lundi au vendredi entre 9h et 17h00 ( Permanences horaires spécifiques)	Var
	Téléconsultations			
LE MOUVEMENT DU NID Siège Clichy	Permanences et maraudes	Bénévoles	Permanence Maraudes. Mercredi après-midi (+ heures variables selon soirée)	Toulon

## Lutte contre les violences faites aux femmes : actions et dispositifs varois

### Légende :

#### Sur appel du SIAO 115

(+ hôtels et convention avec taxi)



Centre hébergement réinsertion sociale



Dispositif Veil, EMPS TPM soir, week-end



Logement adapté dédié



#### Sans rendez-vous

Accueil de jour pour femmes victimes de violences au sein du couple



#### Sur rendez-vous

Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation

LAEO

AFL TRANSITION



AVRE



FEMMES D'AUJOUR'HUI



LE CAP



#### Violences intrafamiliales

Permanences AAVIV



Intervenante sociale police ou gendarmerie



#### Traite et prostitution

Dispositif AIDA (prostitution, traite)

Permanences MOUVEMENT DU NID



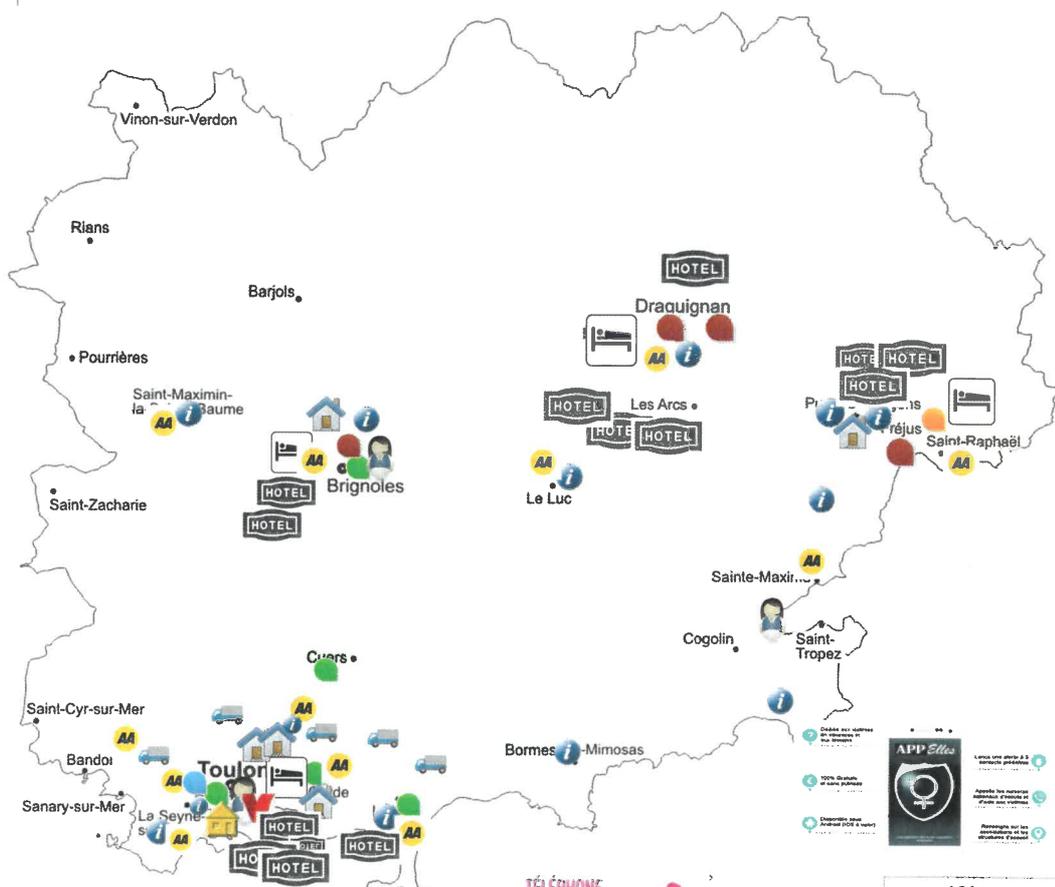
#### Informations droits des femmes - familles

Permanences CIDFF



#### Harcèlement sexuel et moral au travail

LAEO + téléconsultations LE CAP



**TÉLÉPHONE GRAND DANGER**  
pour les femmes victimes de violence

Mise à disposition d'un téléphone mobile d'un dispositif d'alerte

APPELEZ LE  
**3919**

**VIOLENCES CONJUGALES INFO**  
A l'écoute des victimes et témoins de violences conjugales du lundi au samedi : 8h - 22h



15 km

**PRISE EN CHARGE, MISE A L'ABRI ET INSERTION SOCIALE  
SUR ORIENTATION DU SIAO 115**

Promosoins	Equipe mobile santé précarité	Educateur spécialisé Infirmier	Soir et week-end	Toulon Provence Méditerranée
CHRS Argence	Places spécialisées femmes victimes de violences	Travailleurs sociaux	7 jours/7, 24h/24	Toulon
CHRS La Respérido	Places spécialisées femmes victimes de violences	Travailleurs sociaux	7 jours/7, 24h/24	Toulon
CHRS Moissons Nouvelles	Places spécialisées femmes victimes de violences	Travailleurs sociaux	7 jours/7, 24h/24	La Garde
CHRS Christian Baussan	Places spécialisées femmes victimes de violences	Travailleurs sociaux	7 jours/7, 24h/24	Brignoles
CHRS Les Adrets du Var	Places spécialisées femmes victimes de violences	Travailleurs sociaux	7 jours/7, 24h/24	Fréjus – St Raphael
	Appartement dédié	Travailleurs sociaux	En semaine	Fréjus – St Raphael
AVAF	Appartement dédié	Travailleurs sociaux	En semaine	Toulon, Draguignan, Brignoles
Les Amis de Paula	Appartement dédié	Travailleurs sociaux	En semaine	Saint - Raphael

**Conventions et protocoles : prise en charge des femmes victimes de violences**

- Convention de partenariats pour la réinsertion professionnelle des femmes vulnérables prises en charge dans les CHRS ayant spécialisé des places pour les femmes victimes de violences avec ou sans enfant - État - CHRS - groupe Carrefour ( 2017).
- Protocole relatif à la protection et à l'accompagnement des victimes de violences conjugales avérées et à la prévention de la récidive par le traitement pénal, social et thérapeutique des auteurs - TGI de Toulon, (signé en 2005, en 2012 et en 2017).
- Convention *Trait d'Union* pour le territoire du golfe de Saint-Tropez dans le cadre de la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et de l'aide aux victimes (2016).
- Convention relative à la mise en place du *Téléphone Grave Danger* (AAVIV) (2015).
- Convention relative au traitement des mains courantes et des procès-verbaux de renseignements judiciaires (2015).
- Charte éthique inter-associative entre les partenaires signataires de la convention de mars 2015.
- Convention relative à l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences, en particulier, conjugales (mars 2015).

**Le Défenseur des droits**

Saisi par une femme victime de violence rencontrant des difficultés à déposer plainte. Veille au respect de la déontologie, de la bonne conduite des professionnels de la sécurité. Harcèlement sexuel au travail (saisi par la victime): peut enquêter sur les faits, faire des recommandations, demander des poursuites disciplinaires, présenter des observations aux juges :  
<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/saisir-le-defenseur-des-droits>

### Autres dispositifs spécifiques pour les filles et les femmes victimes de violence

– L'application **APP'ELLES** pour les filles et les femmes victimes de violences. Gratuite. Téléchargeable sur *Play Store*. Géolocaliser, informer, réorienter. **Resonantes..**

– Le **3919** : Numéro gratuit et anonyme. **Fédération Nationale Solidarité Femmes**. Plateforme d'écouter.e.s. Tout type de violences. Accessible : 7 jours sur 7 jours/7, de 9h à 22 h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi, dimanche et jours fériés.

– Le **Téléphone Grave Danger** (TGD) vise à protéger les victimes de violences conjugales. Permet une intervention rapide des forces de l'ordre en cas de danger imminent. Attribué par le Procureur de la République. Contacts utiles : **AAVIV**.

### Pôle psycho-social d'aide aux victimes commissariat central de Toulon.

– Bureau d'Aide aux Victimes : 04 98 03 54 14 (du lundi au vendredi)

– Psychologue (Ministère de l'Intérieur) : 04 98 03 53 55 /06 13 73 52 14 (Idem)

– Assistante Sociale Femmes d'Aujourd'hui : 04 98 03 54 15/06 99 38 02 87 (Idem)

### Associations spécialisées dans la prise en charge des auteurs de violences

*Protocole TGI de Toulon, depuis 2007, en lien avec l'AAVIV (en charge des victimes) :*

– **Association Vivre en famille (AVEF)** à La Seyne-sur-Mer. Chargée de l'obligation de soins auprès des auteurs de violences conjugales (travail psycho-éducatif, un préalable à un éventuel travail de soins). Groupe de paroles. Suivis individuels, stages de responsabilisation financés par les auteurs. Pour le TGI de Draguignan, ces stages sont organisés par l'association **Résonances**.

– **Association AVENIR** à Toulon. Assure les missions de contrôle judiciaire socio-éducatif, médiation pénale, enquêtes sociales et personnalité. Missions confiées par l'autorité judiciaire destinées à la prévention de la délinquance et à la récidive (permanence d'orientation pénale, enquête sociale rapide (ESR) permettant au juge des libertés et de la détention de bénéficier des éléments d'information utiles à sa prise de décision (toutes vérifications utiles auprès de la victime : hébergement, aide matérielle mises en œuvre jusqu'au jour de l'audience).

### Référent violences faites aux femmes et intrafamiliales des parquets

– TGI de Toulon : 04 94 18 90 05

– TGI de Draguignan : 04 89 90 40 14

*L'ordonnance de protection peut être demandée par la femme victime de violences auprès du juge aux affaires familiales (requête auprès du greffe ou assignation auprès du juge). Formulaire à retirer : Tribunal de grande instance, points d'accès au droit, avocats, associations spécialisées.*

### Prise en charge des enfants victimes de violences

*Le Département du Var, organisme de tutelle en charge des services de prévention et de protection de l'enfance. Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Numéro vert : 0 800 101 083. Cellule de recueils et d'informations préoccupantes (CRIP) : Toulon : 04 83 95 21 00  
04 83 95 21 01 - 04 83 24 04 - 04 83 24 21 72 ou Draguignan : 04 83 95 32 01  
04 83 04 32 03 04 83 95 32 04 - 04 83 95 31 93. Email : [crip@var](mailto:crip@var).*

**Contacts utiles : Mise à l'abri: SIAO 115**

**Samu : 15**

**Police gendarmerie : 17**

**Pompiers : 18**

### **ACCÈS AUX DROITS**

**Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles du Var (CIDFF).**

Siège : 42, avenue des Îles d'or, 83400 Hyères .Tél : 04 94 65 82 84. Email: [directioncidff.var@orange.fr](mailto:directioncidff.var@orange.fr)

### **ACCÈS AUX DROITS, VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE**

**Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var (AAVIV)+\*.** Siège : 1, rue Mirabeau, 83000 Toulon. Tél : 04 98 00 46 80. Email: [aaaviv@wanadoo.fr](mailto:aaaviv@wanadoo.fr)

**Harcèlement sexuel et moral au travail** et toutes les violences faites aux femmes.  
**Association Le Cap +** Siège : 57, boulevard Bernard De Trans, 83300 Draguignan  
Tél: 04 83 43 17 11. Email: [contact@association-le-cap.fr](mailto:contact@association-le-cap.fr)

### **É**

### **ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE**

**AFL Transition.** Siège : 152 avenue du Dr Fontan 83200 Toulon. Téléphone : 04 94 92 74 21. Email: [direction.transition@orange.fr](mailto:direction.transition@orange.fr)

**Association Varoise pour le respect de l'enfance (AVRE).** Siège : 241, mail de la Planquette, rue Marie Mauron, 83130 La Garde. Tél : 04 94 08 00 90. Email: [avre.marie.bruneau@orange.fr](mailto:avre.marie.bruneau@orange.fr)

### **ou ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

**Femmes d'aujourd'hui.** Siège : 20b Rue picot, 83000 Toulon. Tél: 04 94 22 17 82.  
Email: [femmesdaujourd'hui@famdo.org](mailto:femmesdaujourd'hui@famdo.org)

### **et VIOLENCES INTRAFAMILIALES\***

**Femmes d'aujourd'hui.** *Intervenante sociale au commissariat central de Toulon –*  
1 rue du commissaire Morandin. Tél: 04 98 03 54 15

**AFL Transition.** *Intervenantes sociales en gendarmerie :* Cie Gassin; 06 19 13 60 85 ; Cie Brignoles : 06 21 22 09 30

### **PROSTITUTION ET TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

**ALC -** Dispositif national ACSE. Siège : 10, rue des Chevaliers de Malte, 06100 NICE. Tél : 04 93 52 42 52. Email: [p.hauvuy@association-alc.org](mailto:p.hauvuy@association-alc.org)

**Mouvement du Nid.** Délégation territoriale à Toulon, 18 place de la Visitation. Tél : 04 94 92 29 80. Email : [muriel.fouan@laposte.net](mailto:muriel.fouan@laposte.net)

### **SUIVI THÉRAPEUTIQUE ET SOCIAL DES AUTEURS**

**Association Vivre En Famille (AVEF).** Siège : 24, rue Beaussier, 83500 LA SEYNE-SUR-MER. Tél : 04 94 06 67 34. Courriel : [secretariatavef@orange.fr](mailto:secretariatavef@orange.fr)

*Contrôle judiciaire*

**Association AVENIR.** Siège : 17 avenue Vauban 83000 Toulon. Tél : 04 94 91 24 29. Email : [sgonidecpro@gmail.com](mailto:sgonidecpro@gmail.com)

*En savoir plus :*

**Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité**

Email : [chantal.molines@var.gouv.fr](mailto:chantal.molines@var.gouv.fr) Facebook : [@FemmesEgaliteVar](https://www.facebook.com/@FemmesEgaliteVar)

Tél : 04 83 24 62 02 ou site préfecture : État dans le Var <http://www.var.gouv.fr>